



CURSUS DES ÉTUDES EN SOINS INFIRMIERS BACCALAURÉAT

Accès via Parcoursup

PARCOURSUP : Pré-inscription : fin janvier jusqu'au début avril :

CHOIX DE FORMATION ET VŒUX D'AFFECTATION :

les titulaires du baccalauréat

les élèves de classe de terminale sous réserve de l'obtention du baccalauréat,

les étudiants en PASS ayant la moyenne aux 8 UE

CONCOURS PROFESSIONNEL

date commune aux 6 Instituts de Formation en Soins Infirmiers

(Montbéliard, Besançon, Dole, Pontarlier, Lons le Saunier, Vesoul)

La formation se déroule dans les instituts de formation en soins infirmiers, en partenariat avec l'Université de Franche-Comté : double inscription obligatoire IFSI et UFR Santé pour obtenir le statut étudiant.

Capacité d'accueil régional de 600 étudiants.

3 ANNÉES DE FORMATION

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier comporte des formations théoriques et des formations cliniques sous forme de stage.

La répartition des enseignements sur les trois années est la suivante :

- Formation théorique de 2100 heures sous la forme de 750h de cours magistraux, 1050h de travaux dirigés et 300h de travail personnel guidé
- Formation clinique de 2100h sur 6 semestres en 7 stages

Les enseignements et les stages sont répartis de la manière suivante :

1^{ère} année

Semestre 1 : 12 unités d'enseignement et 1 stage clinique de 5 semaines

Semestre 2 : 12 unités d'enseignement et 1 stage clinique de 10 semaines

2^{ème} année

Semestre 3 : 10 unités d'enseignement et un stage clinique de 10 semaines

Semestre 4 : 10 unités d'enseignement et 1 stage clinique de 10 semaines

3^{ème} année

Semestre 5 : 10 unités d'enseignement et 1 stage clinique de 10 semaines

Semestre 6 : 5 unités d'enseignement et 1 stage clinique de 15 semaines

DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER

ENSEIGNEMENTS EN SOINS INFIRMIERS

La formation du diplôme d'Etat d'infirmier est constitué de 36 matières de formation réparties en 59 unités d'enseignement.

Chaque unité d'enseignement contribue à l'acquisition de 10 compétences en soins infirmiers.

ENSEIGNEMENT EN INSTITUT 120 ECTS

Sciences contributives au
métier d'infirmier
42 ECTS

Sciences humaines sociales et droit
15 ECTS

Sciences biologiques et médicales :
27 ECTS

Sciences et rôles infirmiers

Sciences et techniques infirmières,
fondements et méthodes
15 ECTS

Sciences et techniques infirmières,
interventions
25 ECTS

Intégration des savoirs et posture
professionnelle infirmière
26 ECTS

Méthodes de travail et anglais
12 ECTS

ENSEIGNEMENT CLINIQUE 60 ECTS

Semestre 1

Stage de 5 semaines

Semestre 2, 3, 4 et 5

Stage de 10 semaines

Semestre 6

Stage de 15 semaines en 2 périodes

